

## LETTRE DES PLP LETTRES-HISTOIRE ACADEMIE DE GUADELOUPE SEPTEMBRE 2021

Chères et chers collègues,

Nous commençons une nouvelle année scolaire sous le signe du confinement, situation que nous avons rencontrée à plusieurs reprises, malheureusement, depuis deux ans. J'espère malgré tout vous trouver en bonne santé.

Cette année, le contexte inédit du report de la date de rentrée et d'un distanciel imposé ne facilite pas l'entrée des élèves dans l'école tout d'abord et à moyen terme dans les apprentissages.

Il nous revient de leur redonner le goût d'apprendre et de faire société à l'heure où celle-ci est déchirée entre pro cela et anti cela. Il est donc d'autant plus nécessaire de recréer des dynamiques sociales à travers des temps d'échanges constructifs et de travaux collectifs.

Nous allons à nouveau faire preuve d'initiative, de volonté, d'adaptabilité et de pragmatisme.

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et à nos collègues lauréats du concours interne.

Ensuite, quelques informations :

- **la rentrée** est décalée au 6 septembre pour les enseignants et au 13 pour les élèves. Du 13 au 24 septembre, les élèves des lycées et collèges suivront un enseignement en distanciel. Une demi-journée par semaine, par roulement et par petits groupes, ces élèves seront réunis dans leur classes pour un temps d'échange et de remédiation en présentiel avec les professeurs dans le respect des règles de distanciation physique et des gestes barrières.

Le premier temps présentiel prévu dans la semaine du 13 septembre doit permettre de présenter la méthodologie de travail, les outils de communication, les ressources pédagogiques proposées, un échange avec l'élève ;

- les épreuves d'**examens** 2021 se poursuivent en septembre malgré le report de la rentrée ;

- nous allons procéder à l'évaluation du chef d'œuvre et à la mise en œuvre des nouveaux **programmes** en Terminale Bac Pro. A propos de programmes, les **adaptations** pour ceux de première ont été publiées et celles concernant ceux de

Terminale sont à venir ([Première professionnelle | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports](#) ) ;

Programmes et ressources pour :

le français : <https://eduscol.education.fr/1767/programmes-et-ressources-en-francais-voie-professionnelle>

l'EMC : <https://eduscol.education.fr/1761/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-professionnelle>

l'HG : <https://eduscol.education.fr/1790/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-professionnelle>

- les dates de **passation des tests** d'entrée en seconde sont maintenues et se dérouleront entre le 13 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre (sous réserve de modification). Ils ont été revus et adaptés (<https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap> ).

Comme l'année dernière, il nous faut travailler **les apprentissages** avec des objectifs de fin de cycles. Ils devront être déclinés selon les attendus de fin de cycle et pensés selon des progressions **laissant une large place aux compétences** sans pour autant oublier les connaissances annuelles. Vous pourrez vous appuyer sur les **tests d'entrée** en seconde Bac Pro et CAP.

## Les valeurs de la République - laïcité

La circulaire de rentrée 2021 fait une large place, comme en 2020, aux valeurs de la République et particulièrement à la laïcité : respect de l'autre et culture humaniste en sont les deux piliers.

La place qui vous revient est essentielle : « Ceci n'est possible que parce que les professeurs incarnent, font vivre et transmettent les principes et valeurs de la République : la liberté, l'égalité et la fraternité, ainsi que la laïcité, qui rend possible le plein déploiement des trois autres ». Elle doit vous permettre de développer chez les élèves le sens de l'engagement, de la solidarité, de la coopération et de la tolérance dans un cadre de liberté d'expression. Nos disciplines sont à la croisée des valeurs républicaines que nous défendons et faisons partager dans nos fonctions. Elles sont un terrain d'exploration et d'apprentissage privilégié et à ce titre doivent être mise en œuvre comme tel.

Le **développement de l'esprit critique** et la formation à l'ouverture sur le monde nous reviennent en premier lieu tant du fait de nos programmes que des projets transversaux auxquels nos disciplines participent. La lutte contre les infox en est un des principaux composants.

Un programme ambitieux de **formation à la laïcité** est engagé et sera développé dans chaque académie. Des référents au sein des établissements (un adjoint au chef d'établissement) et des bassins viendront renforcer l'équipe académique Valeurs de la République. 1000 personnels seront ainsi formés au niveau national et auront pour mission de former à leur tour en académie. Une campagne nationale en faveur de la laïcité a été lancée le 30 août. Elle propose des affiches accompagnées d'un livret pédagogique (<https://www.education.gouv.fr/lancement-d-une-campagne-nationale-en-faveur-de-la-laicite-l-ecole-324746> ).

## **COVID-19 : des modalités d'enseignement renouvelées ...**

Les nouvelles modalités mises en place depuis plus d'un an tendent à se banaliser. Au risque de me répéter... et c'est ce que je fais.

### **- Evaluation des compétences**

Entre notes et niveaux de compétences, vous avez été particulièrement sollicité(e)s et avez effectué avec professionnalisme votre mission d'évaluateur-trice et je vous en félicite. Cette dynamique mérite d'être poursuivie et ainsi trouver un prolongement dans le CCF en CAP. Il est essentiel que les positionnements régulièrement effectués deviennent l'outil principal de l'élaboration des progressions d'acquisition des compétences, notamment pour les classes soumises à la montée pédagogique.

### **- Mise en œuvre des programmes**

La rentrée 2021 doit prendre en compte les contraintes exceptionnelles des deux dernières années. Ce sont les transitions 3ème - seconde et seconde – première en bac pro ou seconde-terminale pour le niveau CAP, qui doivent particulièrement retenir notre attention. Il conviendra de prendre en compte le fait que les élèves n'auront vraisemblablement pas été en contact avec toutes les entrées du programme de la classe fréquentée lors de l'année scolaire écoulée.

*1. La prise en compte de l'hétérogénéité* et les réponses pédagogiques à y apporter devront se fonder avant tout sur la différenciation pédagogique et la personnalisation des apprentissages. L'accompagnement personnalisé pensé dans un objectif de consolidation des apprentissages pourra venir en appui de ces démarches développées au quotidien dans la classe. Les acquisitions fondamentales liées à la maîtrise de la langue sont à privilégier et ce dans toutes les disciplines.

*2. Certains aspects spirales de nos programmes* permettent d'envisager la reprise des notions et la consolidation des compétences, relevant des programmes de seconde (Bac Pro et CAP) au cours de l'année suivante, en classe de première et de terminale Bac Pro et de terminale CAP, dans la logique des cycles. Les efforts doivent

se concentrer à la fois sur les connaissances définies annuellement et sur l'acquisition des compétences d'expressions orale et écrite.

3. *Les élèves entrant en classe supérieure n'auront pas forcément abordé tous les objets et thèmes d'étude de la classe précédente.*

Les aléas vécus lors de cette année scolaire nous ont montré que le travail par compétences mérite d'être accentué. En vue de l'épreuve orale d'évaluation du chef d'œuvre, il sera nécessaire d'accentuer les apprentissages à ce sujet.

Il serait intéressant de réfléchir en équipe disciplinaire aux modalités pédagogiques à mettre en œuvre pour renforcer l'enseignement explicite et l'évaluation des compétences orales.

## ORGANISATION des enseignements

Ces dernières années ont soulevé de votre part quelques questions dans l'organisation de nos enseignements tant du point de vue horaire que de la cohérence pédagogique.

Je rappelle les préconisations suivantes :

- Pour ce qui concerne la **co-intervention**.

Il est légitime que le/la professeur(e) en charge d'une classe du point de vue disciplinaire soit également celui/celle qui intervient en co-intervention. Certes, aucun texte ne le stipule. Cependant, il est préférable que ce soit le même enseignant qui intervienne. En effet, le "programme" développé lors des séances de co-intervention doit correspondre au programme dispensé dans le cadre disciplinaire par l'enseignant de la classe. Pour une meilleure efficacité et cohérence, il est donc plus logique que ces heures reviennent à l'enseignant de la classe.

**NB.** Un Arrêté du 1-3-2021, paru au JO du 11-4-2021 modifie le texte initial en introduisant la possibilité de travailler d'autres disciplines que le français et les mathématiques :

*Article 4-1 - En terminale, les heures en co-intervention peuvent être conjointement assurées par le professeur d'enseignement professionnel et par le professeur enseignant le français, l'**histoire-géographie et enseignement moral et civique, les mathématiques, la physique-chimie (selon la spécialité), la langue vivante A ou B (selon la spécialité), les arts appliqués et cultures artistiques, l'éducation physique et sportive.***

*Les heures prévues à l'annexe 1 en co-intervention peuvent également être utilisées, en lieu et place de la co-intervention, pour la mise en place d'un **atelier de philosophie et/ou le renforcement de l'horaire dédié à l'accompagnement de l'élève pour son projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études après le baccalauréat.***

*Article 4-2 - L'organisation et la mise en oeuvre des heures en co-intervention en classe de terminale **sont examinées en conseil pédagogique** pour les établissements publics locaux d'enseignement, et en concertation avec les équipes enseignantes pour les établissements privés sous contrat.*

Je tiens à préciser que les heures attribuées aux professeur(e)s de français (cf. grilles disciplinaires publiée dans le BO n° 1 du 3-1-2019) doivent permettre le traitement des programmes. La réduction originelle de l'horaire disciplinaire de français est compensée par l'horaire de co-intervention. Si une autre discipline est enseignée sur ce créneau, on assiste alors à une perte d'horaire d'enseignement du français, alors que l'effort doit être porté sur la maîtrise de langue.

Par ailleurs, il existe déjà un horaire dédié à *l'accompagnement de l'élève pour son projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études après le baccalauréat*, qu'il convient d'utiliser à ces fins.

- Pour ce qui concerne **l'AP**.

Aucun texte officiel n'impose que tel ou tel dispositif soit dépendant d'une discipline. De ce fait, il est tout à fait possible et même parfois souhaitable, s'il est organisé par groupes de besoins et non par classe, que l'enseignant de la classe ne soit pas en charge de l'AP pour ladite classe.

- Pour ce qui concerne **le découpage horaire des disciplines**.

La grille horaire de Baccalauréat professionnel cumule les trois enseignements, Français, Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique (105 h en seconde, 84 heures en première, 78 heures en terminale).

Les Inspections Générales de lettre et d'histoire-géographie ont produit une proposition de répartition, qui se traduit de la façon suivante :

	EMC	HG	Français	Total
Seconde	15 h	45 h	45 h	105 h
Première	14 h	35 h	35 h	84 h
Terminale	13 h	32,5 h	32,5 h	78 h

## Examens

Je tiens à vous remercier pour le travail que vous avez accompli dans des conditions difficiles et vous féliciter pour son efficacité. Je remercie particulièrement les collègues qui ont participé aux corrections des épreuves écrites et aux épreuves orales de CAP et de BAC Pro. Nous sommes la voie dans laquelle le nombre d'examens est le plus élevé. Sachez que ce constat d'alourdissement des tâches d'examen a été signifié à nos inspections générales.

Taux de réussite aux examens :

	2019	2020	2021
DNB	84,5%	95,7%	87,5%
CAP	82,4%	85,9%	NC
BEP	79,4%	87,8%	NC
Bac Pro	80,8 %	94%	89,2%

## Le PAF 2020-2021

Comme celui de 2019-2020, le **PAF 2020-2021** n'a pu être mené à son terme et n'a pu se déployer dans son intégralité. Le temps non utilisé ne nous sera pas restitué. De ce fait, nous avons élaboré le PAF en conséquence. Comme l'année précédente, il permettra de travailler les programmes des années de 1<sup>ere</sup> et de Tle Bac pro ainsi que de CAP sous l'angle des compétences.

La campagne est ouverte jusqu'au **mercredi 15/09/2021** ( [https://www.ac-guadeloupe.fr/www/inscrivez\\_vous\\_au\\_paf\\_2021\\_2022](https://www.ac-guadeloupe.fr/www/inscrivez_vous_au_paf_2021_2022) ).

Je vous invite à vous inscrire afin que nous puissions ouvrir toutes nos formations. Nos moyens sont établis en fonction de la demande. Si peu d'entre vous s'inscrivent, nous serons dans l'obligation de réduire le plan de formation disciplinaire, déjà contraint par les aspects transversaux de certaines de nos propositions.

Autant que possible, chacune des formations sera également dispensée aux collègues de Saint-Martin au LP « Iles du Nord ».

Je tiens à cette occasion à saluer le travail remarquable réalisé dans un contexte rendu complexe par Madame Romain, dans sa mission de correspondante DRAFPEM.

Cette année, le PAF se présente sous forme de volets et répond à des thématiques. Nous sommes plus particulièrement concernés, sur le plan disciplinaire, par le **volet 2** :

- Volet 1 : Etre accompagné dans son évolution professionnelle et valoriser ses compétences

- Formation qualificative et diplômantes
- Accompagnement des personnels

- **Volet 2** : Plan de formation **des personnels enseignants**, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale

**Axe 1** : se situer dans le système éducatif :

- La réforme de la voie professionnelle : valorisation des filières, accompagnement de la filière GA
- Les enjeux du continuum lycées-enseignement supérieur

**Axe 2** : se perfectionner et adapter ses pratiques professionnelles :

- Incarner, faire vivre et transmettre les valeurs de la République

- Favoriser l'égalité des chances et la réussite de tous les élèves : optimiser les conditions d'apprentissage pour tous
- Favoriser une École inclusive : accueillir et accompagner les élèves en situation de handicap, quelles que soient ses fonctions
- Travailler en mode projet et favoriser la création de collectifs de travail
- Les nouveaux programmes des lycées généraux, technologiques et professionnels

- Volet 3 : Plan de formation des personnels Ingénieurs, Administratifs, Sociaux et de Santé
- Volet 4 : Plan de formation des personnels d'encadrement
- Volet 5 : Plan des formations transversales

Nous avons pour objectifs : la maîtrise de la langue, l'ouverture culturelle et l'acquisition de l'esprit critique.

Ils seront développés selon le cadre suivant :

- préparation à la poursuite d'étude après le Bac pro : liaison bac PRO – BTS
- français et HG-EMC en CAP, autour de l'acquisition des compétences et du CCF
- histoire-géographie-EMC en Bac Pro
- français-EMC, en Bac Pro
- travailler la diversité

D'autres modules peuvent apparaître dans les propositions transversales, au sein du volet 5.

**NB.** Avec mes collègues des académies de Martinique et Guyane, nous avons envisagé partager les interventions universitaires programmées dans le cadre de nos plans de formations respectifs.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée et une bonne année scolaire 2021-2022 en espérant pouvoir retrouver la sérénité et la convivialité.

Eric Aujas,  
Inspecteur de l'Éducation Nationale, Lettres-Histoire et Géographie  
Réfèrent académique Défense ;  
Coordonnateur de l'équipe académique valeurs de la République – laïcité,  
lutte contre le racisme et l'antisémitisme ;  
Conseiller technique CASNAV